NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600996 - Marais alcalin et prairies humides de Baon

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2600996

1.3 Appellation du site

Marais alcalin et prairies humides de Baon

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

09/07/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 10/02/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032097287&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,11167°

Latitude : 47,8575°

2.2 Superficie totale

21 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
89	Yonne	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
89028	BAON
89407	TANLAY

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0 *(0,01 %)*		P	D			
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,42 *(2 %)*		P	A	C	A	A
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,42 *(2 %)*		P	B	C	B	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		1,47 *(7 %)*		P	B	C	B	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	5,04 *(24 %)*		P	A	C	A	A
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		2 *(9,52 %)*		M	B	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	DD	C	A	A	B

M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	DD	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	D			
F	5315	*Cottus perifretum*	p			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Rana dalmatina*			i	C	X		X		X	
A		*Rana kl. esculenta*				C		X			X	
A		*Rana temporaria*				P		X			X	
B		*Ardea cinerea*			i	P			X		X	
B		*Buteo buteo*			i	P			X		X	
B		*Falco tinnunculus*									X	
B		*Milvus migrans*				P			X		X	
B		*Cuculus canorus*			i	C			X		X	

B		*Strix aluco*				P					X	
B		*Apus apus*				P			X		X	
B		*Alcedo atthis*				P			X		X	
B		*Picus canus*				P			X		X	
B		*Picus viridis*			i	C			X		X	
B		*Dendrocopos major*				P			X		X	
B		*Hirundo rustica*				P			X		X	
B		*Anthus trivialis*			i	C			X		X	
B		*Motacilla cinerea*			i	P			X		X	
B		*Parus caeruleus*			i	C			X		X	
B		*Parus major*			i	C			X		X	
B		*Sitta europaea*			i	P			X		X	
B		*Certhia brachydactyla*			i	C			X		X	
B		*Oriolus oriolus*			i	P			X		X	
B		*Motacilla alba*			i	C			X		X	
B		*Cinclus cinclus*			i	P			X		X	
B		*Troglodytes troglodytes*			i	C			X		X	
B		*Prunella modularis*				P			X		X	
B		*Erithacus rubecula*			i	C			X		X	
B		*Luscinia megarhynchos*			i	C			X		X	
B		*Phoenicurus ochruros*			i	P			X		X	
B		*Saxicola rubetra*				P			X		X	
B		*Cettia cetti*			i	V			X		X	

B		*Locustella naevia*			i	P			X		X	
B		*Acrocephalus schoenobaenus*			i	R			X		X	
B		*Acrocephalus scirpaceus*			i	C			X		X	
B		*Hippolais polyglotta*				P			X		X	
B		*Sylvia curruca*			i	P			X		X	
B		*Sylvia communis*			i	C			X		X	
B		*Sylvia borin*			i	C			X		X	
B		*Sylvia atricapilla*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus collybita*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus trochilus*			i	C			X		X	
B		*Regulus regulus*				P			X		X	
B		*Muscicapa striata*			i	P			X		X	
B		*Aegithalos caudatus*				P			X		X	
B		*Parus cristatus*			i	C			X		X	
B		*Parus ater*				P			X		X	
B		*Fringilla coelebs*			i	C			X		X	
B		*Serinus serinus*			i	C			X		X	
B		*Carduelis chloris*				P			X		X	
B		*Carduelis cannabina*				P			X		X	
B		*Pyrrhula pyrrhula*				P			X		X	
B		*Emberiza citrinella*			i	C			X		X	
B		*Miliaria calandra*										X
F		*Salmo trutta fario*			i	P						X

M		*Erinaceus europaeus*			i	C			X		X	
M		*Sciurus vulgaris*				P					X	
P		*Carex appropinquata*	1	1	tufts	P						X
P		*Dactylorhiza incarnata*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza praetermissa*			i	V			X			
P		*Epipactis palustris*			i	V			X			
P		*Gentiana pneumonanthe*			i	P						X
P		*Thelypteris palustris*			i	C						X
R		*Lacerta viridis*				P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	14 %
N16 : Forêts caducifoliées	50 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	35 %

Autres caractéristiques du site

Le marais est inscrit dans un vallon creusé dans un bassin versant essentiellement forestier. Il s'agit d'un complexe de marais alluviaux lié aux alluvions du rû de Baon et à l'influence de sa nappe souterraine.

Vulnérabilité
: Il s'observe actuellement un embuissonnement progressif de la partie amont du site consécutif à l'abandon de l'entretien par fauche ou pâturage, qui conduit à la disparition des biotopes prairiaux rares.

Certains essais de valorisation par le Peuplier ont été tentés et représentent encore des menaces. Les techniques de préparation et d'entretien des parcelles occasionnent une modification très importante des habitats naturels.

La qualité des zones humides peut être affectée par les apports d'eau en provenance des sources et du ruissellement. Le bassin versant de plus en plus cultivé représente une menace pour ces milieux. Tout projet de création d'étang condamnerait radicalement ces milieux.

4.2 Qualité et importance

L'intérêt principal du site réside dans un type de bas-marais à Molinie qui constitue un des rares représentants des bas-marais alcalins dans cette région des plateaux jurassiques du Nord-Est de la France. De plus, c'est la seule localité bourguignonne pour la rare orchidée Dactylorhiza praetermissa (non revue en 2008).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A08	Fertilisation		O
L	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O

M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		B
M	J02.06	Captages des eaux de surface		O
M	K04.01	Compétition (flore)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine communal	%

4.5 Documentation

CHIFFAUT A. et al., 1997 - Diagnostic écologique et plan de gestion biologique du marais de Baon-Tanlay (Yonne). CSNB, Union Européenne, Agence de l'Eau Seine-Normandie.

POINTECOUTEAU N., 1995 - Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Faunistique et Floristique et Directive Habitats - Natura 2000 ; Région Bourgogne ; Compléments d'informations sur les inventaires faunistiques. CSNB.

FOREST,C. & GOMEZ, S., 2008 - Document d'Objectifs du site Natura 2000 N°FR2600996 "Marais alcalins et prairies humides de Baon". CSBN

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
N34	Convention CSBN - Commune	13 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte du Bassin Versant Armançon

Adresse : 58, ter Rue Vaucorbe 89700 TONNERRE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0517662&DOCBASE=IFD_SIDE

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les principaux objectifs sont:

- Restaurer les conditions favorables au développement de la végétation aquatique et à l'accueil de la faune patrimoniale : Agrion de Mercure et Chabot,

- Restaurer la diversité écologique des milieux ouverts du marais : molinaie et filipendulaie,

- Animer et coordonner les actions mises en oeuvre,

- Suivre les actions engagées et évaluer l'état du site à l'issue de six années d'application du document d'objectifs,

- Améliorer les connaissances faunistiques sur le site.